

ÉTUDIER, ANTICIPER, AGIR POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Atmo Nouvelle-Aquitaine, parten'air des collectivités



Les cinq missions d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

Surveiller la qualité de l'air 24h/24

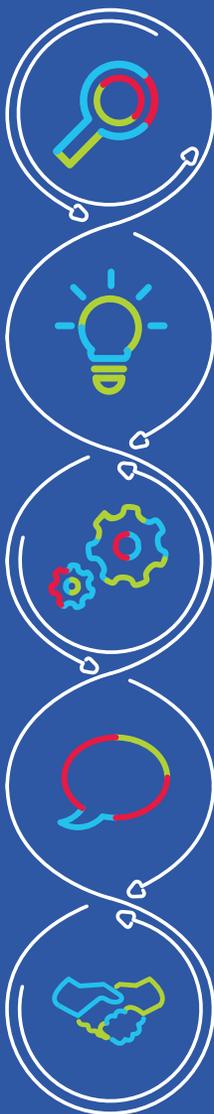
Atmo Nouvelle-Aquitaine surveille au quotidien une vingtaine de polluants réglementés (particules, dioxyde d'azote, ozone, dioxyde de soufre...). Pour cela, l'observatoire dispose d'un réseau permanent d'une cinquantaine de stations fixes de mesure. Ces mesures permettent d'alimenter nos outils de prévision, de cartographier la pollution en tout point du territoire et d'évaluer la qualité de l'air par rapport aux seuils réglementaires.

Etudier pour améliorer les connaissances

Au-delà de la surveillance réglementaire, Atmo Nouvelle-Aquitaine s'investit dans la mesure de polluants non encore réglementés pour lesquels un impact sur la santé ou sur la qualité de vie est suspecté ou avéré. Pesticides, pollens, odeurs, particules ultra fines, air intérieur sont autant de problématiques émergentes étudiées par l'observatoire. Ces mesures exploratoires permettent de mieux appréhender la pollution atmosphérique, mais également de capitaliser des données sur de longues périodes.

Accompagner les décideurs dans leurs plans d'actions

Atmo Nouvelle-Aquitaine participe activement à l'élaboration et au suivi des plans d'actions à moyen et long terme sur l'air et les thématiques associées (énergie, climat, nuisances urbaines) comme en situations d'urgence (épisodes de pollution, incidents ou accidents industriels).



Prévoir les épisodes de pollution

Outre le suivi d'un indice quotidien de l'air, la mesure des polluants permet de vérifier le respect des seuils réglementaires. Couplée aux outils de prévision, elle permet d'anticiper les épisodes de pollution et d'alerter, le plus en amont possible, les autorités. Ces informations doivent permettre aux différentes parties prenantes de mettre en place des actions de réduction des émissions pour limiter l'ampleur de l'épisode et l'exposition de la population.

Informier pour sensibiliser

L'information contribue à une meilleure compréhension des enjeux liés à la qualité de l'air et à une plus grande mobilisation des différents publics. Atmo Nouvelle-Aquitaine diffuse ainsi au quotidien des informations sur les niveaux de pollution, les épisodes de pollution et des actualités sur la thématique. L'ensemble des travaux menés par l'observatoire est mis à disposition de tous les publics via notamment le site Web www.atmo-nouvelleaquitaine.org. Atmo Nouvelle-Aquitaine s'implique par ailleurs dans la sensibilisation et la formation auprès des autorités, des acteurs publics ou privés, du grand public, des milieux scolaires et universitaires.

UNE GOUVERNANCE COLLEGIALE

Associations et personnes qualifiées



Représentants de l'État

Près de 170 membres



Collectivités territoriales



Acteurs du monde économique

LES CHIFFRES-CLÉS



38 SALARIÉS

météorologues, prévisionnistes, inventaristes, chargés d'études, techniciens, communication...

répartis sur 3 pôles



40 ANS

d'expertise en qualité de l'air



11 AGGLOMÉRATIONS

couvertes par de la modélisation haute résolution



près de 5M d'€ de budget annuel de fonctionnement

56

stations de mesure fixes

12

stations mobiles

L'amélioration de la qualité de l'air : un enjeu pour les collectivités territoriales

Les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des acteurs importants de la lutte contre la pollution atmosphérique. En temps que chefs de file et/ou au titre de leurs compétences exclusives, ils contribuent, avec les services de l'Etat, à la mise en œuvre sur leur territoire de mesures visant à améliorer la qualité de l'air.

Comment intégrer la qualité de l'air dans le projet de votre territoire ?

Les documents d'urbanisme et de planification mis en place par les collectivités intègrent des mesures pour agir en faveur de la qualité de l'air.

En tant qu'organismes de transports, maîtres d'ouvrage des projets d'urbanisme, ou encore gestionnaires de leur patrimoine bâti, **les collectivités et les EPCI doivent anticiper et maîtriser l'impact de leurs décisions sur l'environnement.**

Elles peuvent intégrer dans leurs plans trois enjeux majeurs :

- Réduire les émissions de polluants,
- Limiter l'exposition des citoyens,
- Agir en synergie avec les autres thématiques environnementales.

Les différents outils des collectivités

- **Schéma Régional Climat Air Énergie** : ce document de planification fixe, à l'échelon régional, un certain nombre d'orientations, notamment en matière de prévention et de réduction de la pollution atmosphérique ;
- **Plan Climat Air Énergie Territorial** : obligatoire pour les EPCI à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants existants au 1^{er} janvier 2017, c'est le document de référence Climat-Air-Énergie pour l'ensemble des parties prenantes du territoire. Il comprend un diagnostic, une stratégie et des objectifs chiffrés, un programme d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation ;
- **Plan de Protection de l'Atmosphère** : il définit les objectifs et les mesures, permettant de ramener, à l'intérieur des agglomérations de plus de 250 000 habitants et des zones où les valeurs limites réglementaires sont dépassées ou risquent de l'être, les concentrations en polluants atmosphériques à un niveau inférieur aux valeurs limites réglementaires ;

- **Plan de Déplacements Urbains** : il comporte un volet environnemental intégrant la qualité de l'air, avec une analyse de l'état initial et les perspectives d'évolution ;
- **Plan Local d'Urbanisme (intercommunal)** : il tient compte de l'incidence des constructions sur l'environnement et intègre les choix de la collectivité en matière de protection de l'air ;
- **Schéma de Cohérence Territoriale** : il favorise la coopération intercommunale et prend en compte les enjeux croisés en matière d'urbanisme et de déplacements qui ont un fort impact sur la qualité de l'air et les émissions de polluants ;
- **Agenda 21 local** : il comporte un chapitre sur la protection de l'atmosphère.

66 *Les collectivités doivent anticiper et maîtriser l'impact de leurs décisions sur l'environnement.* 99

Améliorer la qualité de l'air : un enjeu collectif



Sanitaire

La mauvaise qualité de l'air peut avoir de nombreuses conséquences sur la santé : maladies cardiovasculaires, respiratoires... Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)¹ a ainsi classé la pollution de l'air extérieur comme cancérigène pour l'homme (Groupe 1). En Nouvelle-Aquitaine, l'inhalation de particules fines PM_{2,5} est responsable de **3 500 décès prématurés** par an² soit 6 % de la mortalité totale.



Environnemental

Outre un effet direct sur les végétaux et les écosystèmes, plusieurs polluants de l'air ont un **impact global sur les rendements agricoles, les bâtiments et la biodiversité**. Les polluants émis par les transports, le chauffage, l'industrie et l'agriculture contribuent aussi à l'effet de serre et donc au changement climatique.



Financier

+ de 100 milliards d'euros³ : c'est le coût annuel de la pollution de l'air pour la France en termes d'impacts sur la santé, les bâtiments, les écosystèmes et l'agriculture. À ce coût pourrait s'ajouter celui que représenterait la condamnation de la France par la Cour de justice de l'Union européenne pour non-respect des valeurs limites de qualité de l'air.



Citoyen

80% des Français sont préoccupés par la qualité de l'air qu'ils respirent.
71% d'entre eux sont inquiets des effets de la qualité de l'air sur leur santé⁴. Ils sont ainsi de plus en plus mobilisés comme partenaires de l'action territoriale.

¹ Agence spécialisée sur le cancer de l'Organisation mondiale de la Santé

² Etude Santé Publique France - 2016

³ Rapport sur le coût économique et financier de la pollution de l'air du Sénat - 15/07/15

⁴ Baromètre du Ministère de l'Environnement - 2015

L'expertise d'Atmo Nouvelle-Aquitaine au service des collectivités

Atmo Nouvelle-Aquitaine met son expertise à la disposition des collectivités afin de les aider à intégrer la qualité de l'air dans leurs décisions et leur communication en matière d'urbanisme, de qualité de vie et d'environnement. A travers un accompagnement personnalisé, Atmo Nouvelle-Aquitaine joue un rôle déterminant d'aide à la décision publique.

1 Dresser un diagnostic territorial de la qualité de l'air

Document constitutif des schémas et des plans, le diagnostic territorial permet entre autres d'établir un état initial de l'environnement. Il vous permet de **définir des objectifs et d'orienter votre projet** vers une réduction des nuisances de la pollution atmosphérique et une atténuation du changement climatique.

Atmo Nouvelle-Aquitaine intervient dans la réalisation de diagnostics territoriaux en :

- » répondant à une problématique locale ou à une demande spécifique (PCAET¹, SCoT², élaboration de cartes stratégiques pour un PLU³),
- » estimant l'impact des actions planifiées sur la qualité de l'air de votre territoire,
- » mesurant la qualité de l'air sur une zone sans station fixe Atmo,
- » complétant la surveillance sur une zone déjà équipée d'un dispositif de mesure de la qualité de l'air.

¹ Plan Climat Air énergie Territoriale

² Schéma de Cohérence Territoriale

³ Plan Local d'Urbanisme intercommunal



CONNAÎTRE

précisément les enjeux et les leviers d'action de votre territoire

Exemples de problématiques auxquelles répond le diagnostic territorial :

- » Quelles activités sont responsables des émissions de polluants sur mon territoire ?
- » Des mesures ou études de qualité de l'air spécifiques à mon territoire ont-elles été réalisées, et quelles informations ont-elles apportées ?
- » Quels sont les secteurs d'activité les plus polluants sur ma commune ?
- » Où sont les populations exposées à un dépassement de normes de qualité de l'air ?
- » Quel est l'impact de ma collectivité dans la contribution aux pics de pollution au niveau régional ?

Les outils d'Atmo Nouvelle-Aquitaine :



la Carte Stratégique « Air » (CSA) :

contrairement aux PPA¹ et SRCAE², les CSA³ ne découlent pas d'une obligation réglementaire. Ces cartes sont des outils cartographiques, qui permettent aux utilisateurs (collectivités et services de l'État) d'établir un diagnostic «air/urbanisme» et *in fine* d'intégrer l'exposition de la population à la pollution atmosphérique dans la conception de l'urbanisme (par exemple lors des porter-à-connaissance sur l'air des documents d'urbanisme). Elles sont disponibles, à l'échelle de la commune, sur des zones où des enjeux « air/urbanisme » sont caractérisés. Des zooms, à l'échelle des quartiers, peuvent également être produits.

¹ Plan de Protection de l'Atmosphère

² Schéma Régional Climat Air Énergie

³ Carte Stratégique Air

2 Étudier différents scénarios

Une fois les enjeux identifiés, Atmo Nouvelle-Aquitaine vous accompagne dans **l'évaluation des solutions de réduction** de la pollution de l'air que vous souhaitez mettre en œuvre.

Atmo Nouvelle-Aquitaine vous aide à mesurer l'impact de vos projets d'infrastructures et d'aménagement sur la qualité de l'air en :

- » comparant les différents scénarios envisagés,
- » déterminant la population exposée,
- » évaluant de manière prospective les plans d'actions de type PDM¹/PPA²,
- » simulant la qualité de l'air sur une zone définie (axes routiers par exemple).

¹ Plan de Mobilité

² Plan de Protection de l'Atmosphère

+ DÉFINIR ET DÉPLOYER

des solutions adaptées à votre territoire

Exemples de problématiques auxquelles répond l'étude de scénarios :

- » Quel sera l'impact de la piétonisation d'une rue sur la qualité de l'air du quartier ?
- » Comment organiser les transports en commun pour respecter les normes de qualité de l'air ?
- » De combien devons-nous réduire le trafic dans un quartier pour respecter les normes de qualité de l'air ?
- » Quelles seront les conséquences pour les riverains d'une nouvelle artère routière ?
- » Une zone « basse vitesse » (30 km/h) aura-t-elle des répercussions positives sur la qualité de l'air ?

Les outils d'Atmo Nouvelle-Aquitaine :



66 *Expert en évaluation de la qualité de l'air, Atmo Nouvelle-Aquitaine est sollicité lors de l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans territoriaux.*

99



3 Évaluer les actions mises en place

L'évaluation des actions mises en place permet **d'étudier leur impact et leur efficacité** en vue de les faire évoluer si nécessaire ou encore de les déployer.

Atmo Nouvelle-Aquitaine analyse l'impact des mesures de réduction des émissions de polluants envisagées ou déjà prises.

Cela peut concerner des mesures permanentes : dans le cadre de plans tels que le PPA¹, PCAET², SRCAE³ ou encore le PDM⁴, ou des mesures ponctuelles, au moment de pics de pollution par exemple.

¹ Plan de Protection de l'Atmosphère
² Plan Climat Air Énergie Territorial
³ Schéma Régional Climat Air Énergie
⁴ Plan de Déplacements Urbains

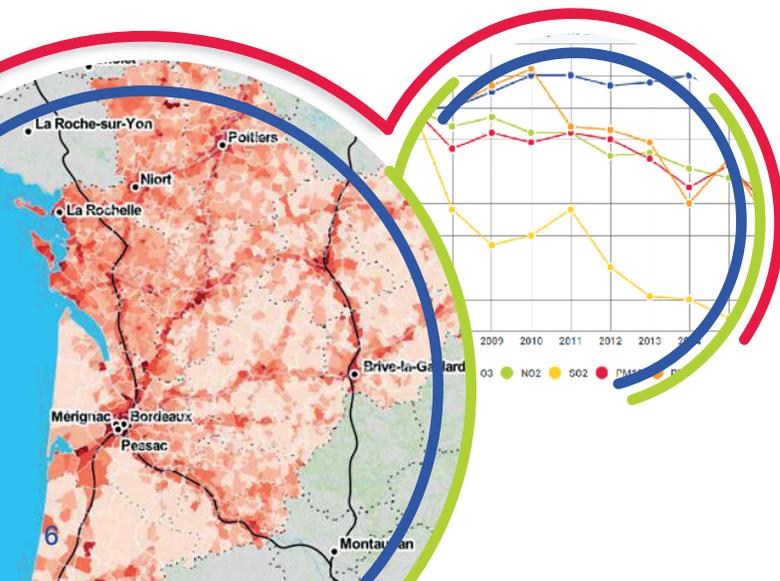


AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DE L'IMPACT des actions menées

Exemples de problématiques auxquelles répond l'évaluation des actions :

- » Comment évaluer les actions mises en place dans le cadre de notre urbanisme ?
- » Quel a été l'impact d'une gare routière, d'un nouveau réseau de transport, sur l'environnement ?
- » Les actions mises en oeuvre doivent-elles être ajustées pour plus d'efficacité ?

Les outils d'Atmo Nouvelle-Aquitaine :



4 Communiquer avec les citoyens

La communication avec le citoyen est l'un des leviers de succès d'un plan. Que ce soit en amont ou en aval de vos actions, Atmo Nouvelle-Aquitaine peut vous accompagner dans cette démarche.

Atmo Nouvelle-Aquitaine a développé des outils d'information et de sensibilisation variés, adaptés à chaque situation et à chacun des besoins des collectivités, tels que :

- » ses outils de communication (publications papier et web, stand...),
- » sa contribution dans vos supports de communication (presse territoriale, web, événements...),
- » les interventions auprès des différents publics (conférence, journée thématique, visite de station...),
- » les relations presse.

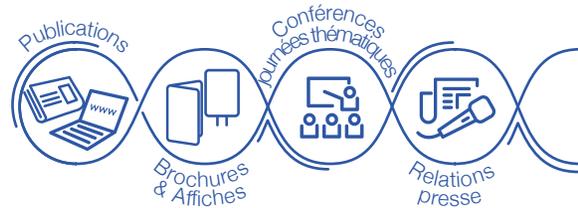


SENSIBILISER ET FAIRE ÉVOLUER
les comportements

Exemples de problématiques auxquelles répond la communication :

- » Comment présenter les résultats des mesures de réduction mises en place ?
- » Comment répondre à une interrogation de mes administrés ?
- » Comment expliquer la prise en compte de l'air dans les décisions de ma collectivité ?

Les outils d'Atmo Nouvelle-Aquitaine :



Devenir Parten'air

d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, c'est :

Être partie prenante de la politique de surveillance de l'air en Nouvelle-Aquitaine

en siégeant à l'Assemblée Générale de l'association, avec la possibilité d'être élu au Conseil d'Administration.

Avoir accès à toute l'expertise scientifique et technique d'Atmo Nouvelle-Aquitaine.

Un appui déterminant dans diverses situations :

- » définition des politiques d'urbanisme et de déplacements (PLUi, SCoT, PDM)
- » projets de développement durable (Charte Environnement, Agenda 21)
- » problème lié à la qualité de l'air (odeur, air intérieur, pollution ponctuelle ou chronique).

Bénéficier de campagnes de mesures,

sous réserve de financement, et selon les possibilités d'intervention de l'observatoire, pour répondre à vos problématiques spécifiques.

S'appuyer sur le partenariat avec Atmo Nouvelle-Aquitaine

pour sensibiliser les citoyens à l'enjeu de la qualité de l'air :

- » participation physique d'Atmo Nouvelle-Aquitaine lors d'événements, réunions publiques...
- » mise à disposition d'outils de sensibilisation : brochures, stand, expositions...
- » diffusion d'une information régulière : bulletins quotidien et hebdomadaire, bilans annuels sur la qualité de l'air dans les territoires de la Nouvelle-Aquitaine.

Adhérer à Atmo Nouvelle-Aquitaine,

c'est aussi démontrer un fort volontarisme dans le domaine de la santé environnementale en entrant dans le cercle des collectivités qui s'engagent pour la qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine.



Aide à la décision
Expertise du territoire
Fiabilité des données
Réactivité
Information pour les citoyens

CONTACT

Atmo Nouvelle-Aquitaine
Tél. : 09 84 200 100
E-mail : partenariats@atmo-na.org
www.atmo-nouvelleaquitaine.org